

L'Association Sportive (A.S) du Collège Charles Dullin



Qu'est-ce que c'est ?

➤ c'est une association dont le but est d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives ainsi que l'apprentissage de la vie associative au sein du collège.
L'A.S est affiliée à l'Union Nationale du Sport Scolaire (U.N.S.S : www.unss.org).

Pour qui ?

➤ pour tous les collégiens, elle repose sur le principe d'une participation volontaire et responsable.

Qui s'en occupe ?

➤ elle est animée par les professeurs d'E.P.S dans le cadre de leur service obligatoire.

Comment s'inscrire ?

➤ pour être licencié il faut remplir la **fiche d'inscription** : **autorisation parentale, joindre un chèque de 20 euros** à l'ordre de l'Association Sportive du collège Charles Dullin et apporter le tout dans une enveloppe à un des professeur d'E.P.S.

➤ les élèves peuvent choisir une ou plusieurs activités et peuvent s'inscrire dès le début de l'année scolaire même si l'activité choisie est programmée seulement au 3^{ème} trimestre.

➤ selon le calendrier officiel de l'U.N.S.S, possibilité de s'inscrire individuellement en compétition pour les élèves pratiquant en club un sport non proposé par l'A.S du collège.

Dans ce cas se signaler auprès d'un enseignant d'E .P.S dès le début de l'année scolaire.

Quand ?

➤ A partir du mercredi 12 septembre 2018 jusqu'au mercredi 19 juin 2019.

Quelles activités sportives sont proposées ?

Jours	Horaires	Activités sportives	Types de pratique
Mercredi	12h45 - 14h45	1° trimestre : Handball/Trail-Cross 2° trimestre : Badminton/Tennis de table 3° trimestre : Volley-ball	Entraînement
	Après-midi Horaires variables	1° trimestre : Handball/Cross-country 2° trimestre : Badminton/Tennis de table 3° trimestre : Volley-ball	Compétition

Comment s'informer sur les dates, horaires, lieux de compétition, annulations éventuelles et résultats ?

➤ en écoutant les professeurs d'E.P.S !

➤ en consultant régulièrement les informations affichées sur le panneau de l'A.S situé à droite dans le hall d'accueil, sur Pronote et sur le site du collège : www.collegedullin.fr